

LE SÉNAT

Le mercredi 28 décembre 1988

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

L'HONORABLE ERNEST G. COTTREAU

HOMMAGES À L'OCCASION DE SA RETRAITE DU SÉNAT

L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, je voudrais, cet après-midi, attirer l'attention du Sénat sur le fait que notre collègue, le sénateur Cottreau, atteindra bientôt le terme de sa carrière de sénateur. Je crois savoir, en fait, que c'est aujourd'hui son dernier jour parmi nous, puisqu'il projette de rentrer en Nouvelle-Écosse demain. J'ai donc cru bon de dire quelques mots à cette occasion.

Ceux d'entre nous qui ont assisté à la réception donnée récemment par notre Président en l'honneur du sénateur Cottreau se rappelleront sans doute que Son Honneur, le sénateur Murray et moi-même avons longuement commenté sa carrière. Cependant, le vrai clou de la soirée a été la réponse pleine de verve du sénateur qui a démontré toute l'éloquence qu'il possède et qu'il n'a pas souvent partagée avec nous au Sénat. Cette soirée nous a certes laissé un souvenir durable.

Le sénateur Cottreau a été nommé au Sénat le 8 mai 1974, mais ce n'est que le 30 septembre de la même année qu'il est venu prendre son siège parmi nous. Ses collègues, cependant, ont trouvé que cette courte attente en valait la peine. Il s'est en effet distingué par son amabilité, son efficacité et sa constance.

Le sénateur Cottreau prenait la suite d'une longue lignée d'Acadiens nommés au Sénat depuis M. Ambroise-Hilaire Comeau, qui était venu de la circonscription de Digby en 1907, je crois. C'est le sénateur Cottreau lui-même qui, dans un discours au Sénat, nous a dit que cette tradition avait été établie par suite de consultations entre l'honorable William Fielding et sir Wilfrid Laurier à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, c'est une heureuse tradition qui a été préservée presque sans interruption depuis.

Dans son premier discours au Sénat, le sénateur Cottreau a parlé de la responsabilité qu'il éprouvait envers la communauté acadienne de Nouvelle-Écosse et du rôle que le gouvernement fédéral doit jouer dans la protection et la promotion de la langue française dans cette province. En considérant le passé, je me rends compte que le sénateur Cottreau a certes fait sa part avec diligence, en faveur non seulement des intérêts linguistiques des Acadiens, mais aussi de leur bien-être économique. Il a manifesté, dans sa propre carrière, les qualités du peuple acadien de Nouvelle-Écosse. Il avait dit un jour: «Dans ma région, les Acadiens se sont toujours distingués par leur ambition et leur contribution au bien-être de la société.» Je peux sûrement souscrire à cette affirmation, puisque j'ai eu l'honneur de représenter à la Chambre des communes l'impor-

tante population acadienne francophone qui vivait dans mon ancienne circonscription.

Comme les sénateurs le savent, il y a un nombre considérable d'Acadiens dans le nord du comté d'Inverness, à l'Île Madame dans le comté de Richmond, et dans une bonne partie du comté d'Antigonish, de même que dans la région où le sénateur Cottreau a habité. Je côtoie des Acadiens depuis fort longtemps. Il m'a été donné d'apprécier leurs qualités, qualités qu'incarne bien le sénateur Cottreau, ce dont je peux témoigner d'après mon expérience personnelle.

Honorables sénateurs, il est difficile de trouver les mots justes dans une telle occasion, mais je peux dire que j'ai été enchanté de travailler avec le sénateur Cottreau ces quatre dernières années et je suis heureux de saluer aujourd'hui sa contribution et l'importante tradition qu'il représente dans notre vie politique.

Des voix: Bravo!

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement, ministre d'État (Relations fédérales-provinciales) et ministre suppléant des Communications): Honorables sénateurs, j'ai écouté avec un vif intérêt les remarques du chef de l'opposition. J'ai prêté une attention particulière à ses propos sur les importants groupes d'Acadiens qui habitent dans l'est de la Nouvelle-Écosse et au Cap-Breton, région qu'il a représentée à la Chambre des communes. Je n'ai pu m'empêcher de penser que, maintenant que nous quitte notre cher ami le sénateur Cottreau, qui vient de la côte sud, le sénateur MacEachen essayait peut-être de nous dire qu'il conviendrait de nommer un Acadien de l'est de la Nouvelle-Écosse ou du Cap-Breton pour le remplacer. De toute façon, je verrai certainement à ce que ces remarques soient portées à l'attention du premier ministre Mulroney et, évidemment, du premier ministre Buchanan qui, aux termes de l'Accord du lac Meech, aura le droit de proposer une liste de candidats pour combler les postes vacants au Sénat.

[Français]

Honorables sénateurs, je voudrais remercier le chef de l'opposition au Sénat d'avoir signalé le départ prochain de notre ami et collègue le sénateur Cottreau. En effet le 28 janvier prochain, le sénateur Cottreau atteindra son 75^e anniversaire et il devra prendre sa retraite du Sénat.

Monsieur Cottreau s'est d'abord fait connaître dans le domaine de l'enseignement. Il s'est ensuite lancé en affaires pendant une dizaine d'années. Mais il est finalement revenu à ses anciennes amours, l'enseignement, avant d'accéder au Sénat le 8 mai 1974.

Originaire de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Cottreau a toujours été un fier représentant de la population acadienne de cette province.